

SOSLMS6/4
321

(1939)

Remaniement de la signalisation en gare de Tarbes

(Remplacement du poste 1 - Fusion des postes 3 et 4
avec remaniement des voies et installations de la
signalisation lumineuse)

C.D. 17. 1.39 30 V 1°

17 janvier 1939

321

COMITE DE DIRECTION du 17 janvier 1939

QUESTION V - Projets

- 2°) Remplacement à la gare de Tarbes du Poste 1 - Fusion des Postes 3 et 4 avec remaniement des voies et installation de la signalisation lumineuse - Région Sud-Ouest -(dépense totale: 4.900.000 fr.)

S. f. court

Le Comité approuve le projet qui lui est soumis.

Iséno (p.30)

M. LE PRESIDENT..- Ce projet est de la compétence du Comité.

M. LE DESNEAIS..- La note est très explicite, sauf sur un point. La dépense à engager, au titre de l'exercice 1939, d'une façon générale est de 1.500.000 fr. M. GRIMBERT avait demandé qu'on donne ce renseignement. Je regrette que cela n'ait pas été fait, le coût total est de 4.850.000 fr. Nous n'exécuterons cette année qu'un tiers du projet.

M. LE PRESIDENT..- Personne n'ayant d'objections à présenter, le projet est adopté.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Comité de Direction

Séance du 17 janvier 1939

V - Projets

- 2°) Remplacement à la gare de Tarbes du Poste 1 -
Fusion des Postes 3 et 4 avec remaniement
des voies et installation de la signalisation
lumineuse - Région Sud-Ouest - (dépense to-
tale : 4.900.000 fr).

✓B ^{Sc} Remplac. p 4.900.000 f.

17 JAN. 1939

193

gb

(Question N° V 25) SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Service Central
des
Installations Fixes

- 6 JAN. 1939

Région du Sud-Ouest

GARE de TARbes

Remplacement du Poste 1 - Fusion des Postes

3 et 4 avec remaniement des voies et installation de la
signalisation lumineuse

NOTE JUSTIFICATIVE

La gare de Tarbes dispose actuellement de quatre postes d'enclenchements dont 2, les postes 1 et 3, sont de types anciens très usagés et qui nécessitent des frais d'entretien importants.

D'autre part, la disposition des voies de la zone des postes 3 et 4 présente quelques inconvénients, en particulier l'impossibilité d'utiliser rationnellement la voie 1 du fait que la sortie du dépôt s'effectue sur cette voie à contre sens.

Par ailleurs, l'installation du block automatique lumineux sur la section Tarbes-Pau, qui a fait l'objet d'un projet soumis à l'approbation de M. le Ministre des Travaux Publics le 21 Juillet 1937 par la Compagnie du Midi et dont la

....

S.N.C.F. est d'avis de poursuivre la réalisation, entraînera un remaniement de la signalisation dans la traversée de la gare de Tarbes.

Le présent projet comprend donc :

- le remplacement du poste 1 par un poste électro-mécanique
- la suppression du poste 3 et le rattachement des appareils qu'il commande au poste 4.
- le remaniement des voies de liaison dans la zone du poste 4 permettant l'allongement des quais,
- l'installation de la signalisation lumineuse et du block automatique dans la traversée de la gare.

La réalisation de ce projet entraînera une dépense totale de 4 900 000 fr dont 4 850 000 fr aux travaux complémentaires.

En dehors des avantages de sécurité et des facilités de mouvements qu'il permettra, ce projet procurera une économie annuelle de l'ordre de 150 000 francs.

Il est prévu au budget de 1939

LE DIRECTEUR

